Commission pour l'indemnisation des victimes de spoliations intervenues du fait des législations antisémites en vigueur pendant l'Occupation





## Les chiffres clés

Mars 2016

## L'indemnisation

Nombre de recommandations

34 063



Indemnités recommandées depuis le 10 septembre 1999 :

506 450 447 €



#### Les dossiers matériels et bancaires

Nombre de dossiers enregistrés depuis le 10 septembre 1999

29 180

Dossiers matériels: 19 377

Dossiers bancaires: 9 803



Comptes bancaires attestés À l'issue des recherches menées dans ces dossiers : 16 868



Mars 2016

# Les « biens culturels mobiliers »\* (BCM)

(\*Les biens culturels mobiliers sont les biens meubles ayant un intérêt artistique supérieur aux biens indispensables à la vie courante)

Dossiers dans lesquels des BCM ont été revendiqués	3 236
Dossiers indemnisés mentionnant une ou des œuvres d'art	276



**33 612 157** € indemnisés pour des dossiers mentionnant des œuvres d'art et des instruments de musique



# Le site Internet

Pages consultées sur le site www.civs.gouv.fr en mars 2016

1 358

Evolution du nombre annuel de visites

11 277 (5 954 en 2015)

